



Assemblée générale

Distr. générale
30 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Demande d'inscription d'une question subsidiaire additionnelle à l'ordre du jour de la soixante-cinquième session

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaries et autres nominations : nomination d'un juge au Tribunal d'appel des Nations Unies

Lettre datée du 23 décembre 2010, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

En vertu de l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de demander l'inscription d'une question subsidiaire additionnelle au titre du point 113 de l'ordre du jour de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, intitulé « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations ».

Le 11 octobre 2010, la juge Rose Boyko a annoncé qu'elle quitterait ses fonctions au Tribunal d'appel des Nations Unies le 15 janvier 2011. Un siège sera donc vacant dans cet organe, à cette date.

En conséquence, il est impératif que l'Assemblée générale, à sa soixante-cinquième session, nomme un juge au Tribunal d'appel des Nations Unies. Le nouveau juge devra exercer ses fonctions pendant la durée restant à courir du mandat de sept ans de la juge Boyko, qui a commencé le 1^{er} juillet 2009 et se terminera le 30 juin 2016.

La question de l'élection des juges au Tribunal d'appel des Nations Unies ne figurant pas à l'ordre du jour de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale (A/65/251 et A/65/251/Add.1), il convient d'ajouter, au titre du point 113, une question subsidiaire g) intitulée « Nomination d'un juge au Tribunal d'appel des Nations Unies » qui devra être examinée en séance plénière.

(Signé) BAN Ki-moon

